

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 25 MAI 2023

N° 2023-07-07

L'an deux mille vingt-trois, le vingt cinq mai à dix-sept heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-sept mai deux mille vingt-trois, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 10

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 11
Exprimées par pouvoirs : 11
Total (mini 19) : 22

Quorum atteint

Délégué-es présents-es

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Didier-Claude BLANC

**9 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1
voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Nicole PELOUX, Kevin QUEYREL, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Claude AURIAS à Didier-Claude BLANC, Roland PEYRON à Sébastien BERNARD, Michel ROLLAND à Philippe CAHN, Jean-François PERILHOU à Gilles CREMILLIEUX, Vincent JACQUEMART à Nicole PELOUX, Danielle TOUCHE à Pascale ROCHAS, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX, Marlène MOURIER à Kevin QUEYREL,

Délégué-e excusé-e : Jean-Christophe CAMP, Pierre COMBES, Jean-Jacques MONPEYSSSEN, Lionel TARDY, Yann TRACOL

Présent-es en visio conférence : Vincent JACQUEMART, Corinne MOULIN

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Madame Christelle RUYSSCHAERT est nommée secrétaire de séance.

Objet : Gestion intégrée des risques naturels (GIRN) 2024-2026 – Budget prévisionnel et plan de financement

Montant des dépenses PnrBP	2024	2025	2026
Fonctionnement	88 541,01 €	81 522,67 €	65 402,67 €
Investissement	0 €	0 €	0 €

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	235 466,35 €	188 373,08 €

Rapport :

La Présidente expose,

Dans le contexte actuel de dérèglement climatique, la fréquence et l'intensité d'aléas tels que les feux de forêts ou les inondations devraient s'accroître dans les Baronnies provençales dans les années et décennies à venir.

Depuis 2012, le Parc pilote des projets de Gestion intégrée des risques naturels (GIRN). Afin de poursuivre cette dynamique, la Présidente propose de répondre à l'appel à projets FEDER-Massif des Alpes « Encourager la résilience des territoires et la protection des populations face aux risques naturels » qui permettra au Parc :

- De réaliser un plan d'actions concerté pour une gestion intégrée du risque incendie dans le Nyonsais et Haut-Nyonsais sur les communes de Nyons, Venterol, Châteauneuf-de-Bordette, Aubres, Les Pilles, Montaulieu, Saint-Ferréol-Trente-Pas, Valouse et Condorcet ;
- De mettre en œuvre des actions de sensibilisation sur les risques naturels du territoire auprès des habitants, visiteurs et acteurs du territoire.

Afin de garantir la cohérence du projet de plan d'actions concerté pour une gestion intégrée du risque incendie, la commune de Cordorcet, non-adhérente au Parc, sera associée au projet par voie de convention.

Conformément aux modalités d'intervention du FEDER, la Présidente propose de solliciter des financements de l'Etat et de l'Union Européenne (FEDER-Massif des Alpes) selon le plan de financement prévisionnel suivant :



PLAN DE FINANCEMENT 2024-2026	DEPENSES	Montant (en € TTC)	RECETTES	Montant (en € TTC)
	Frais de personnel - Chargé de projet « forêt et environnement » (0,5 ETP) - Ecoguides « Ambassadeurs pour la prévention des risques naturels »	126 884,28 €	AAP FEDER-Massif des Alpes « Encourager la résilience des territoires et la protection des populations face aux risques naturels » (60%)	141 279,80 €
	Plan d'actions concerté pour une gestion intégrée du risque incendie dans le Nyonsais et Haut-Nyonsais	64 892,53 €	FNADT (20%)	47 093,26 €
	Formation des acteurs du territoire aux risques naturels	696,00 €		
	Animations pédagogiques	3 500,00 €	Autofinancement PnrBp (20%) <i>dont fonds propres</i> <i>dont coûts indirects</i>	47 093,29 €
	Communication - Impression de flyers - Réalisation d'un livret-jeux - Réalisation d'un escape game	24 089,20 €		31 688,93 €
	Coûts indirects	15 404,34 €		15 404,34 €
	TOTAL	235 466,35 €		TOTAL

PLAN DE FINANCEMENT 2024	DEPENSES	Montant (en € TTC)	RECETTES	Montant (en € TTC)
	Frais de personnel - Chargé de projet « forêt et environnement » (0,5 ETP) - Ecoguides « Ambassadeurs pour la prévention des risques naturels »	42 294,76 €	AAP FEDER-Massif des Alpes « Encourager la résilience des territoires et la protection des populations face aux risques naturels » (60%)	53 124,60 €
	Plan d'action concerté pour une gestion intégrée du risque incendie dans le Nyonsais et Haut-Nyonsais	32 446,27 €	FNADT (20%)	17 708,20 €
	Formation des acteurs du territoire aux risques naturels	696,00 €		
	Communication - Impression de flyers - Réalisation d'un livret-jeux	7 969,20 €	Autofinancement PnrBp (20%) <i>dont fonds propres</i>	17 708,21 € 12 573,43 €
	Coûts indirects	5 134,78 €	<i>dont coûts indirects</i>	5 134,78 €
	TOTAL	88 541,01 €	TOTAL	88 541,01 €

PLAN DE FINANCEMENT 2025	DEPENSES	Montant (en € TTC)	RECETTES	Montant (en € TTC)
	Frais de personnel - Chargé de projet « forêt et environnement » (0,5 ETP) - Ecoguides « Ambassadeurs pour la prévention des risques naturels »	42 294,76 €	AAP FEDER-Massif des Alpes « Encourager la résilience des territoires et la protection des populations face aux risques naturels » (60%)	48 913,60 €
	Plan d'action concerté pour une gestion intégré du risque incendie dans le Nyonsais et Haut-Nyonsais	16 223,13 €	FNADT (20%)	16 304,53 €
	Animations pédagogiques	1 750,00 €	Autofinancement PnrBp (20%) <i>dont fonds propres</i> <i>dont coûts indirects</i>	16 304,54 €
	Communication - Réalisation d'un escape game	16 120,00 €		11 169,71 €
	Coûts indirects	5 134,78 €		5 134,78 €
	TOTAL	81 522,67 €	TOTAL	81 522,67 €

PLAN DE FINANCEMENT 2026	DEPENSES	Montant (en € TTC)	RECETTES	Montant (en € TTC)
	Frais de personnel - Chargé de projet « forêt et environnement » (0,5 ETP) - Ecoguides « Ambassadeurs pour la prévention des risques naturels »	42 294,76 €	AAP FEDER-Massif des Alpes « Encourager la résilience des territoires et la protection des populations face aux risques naturels » (60%)	39 241,60 €
	Plan d'action concerté pour une gestion intégré du risque incendie dans le Nyonsais et Haut-Nyonsais	16 223,13 €	FNADT (20%)	13 080,53 €
	Animations pédagogiques	1 750,00 €	Autofinancement PnrBp (20%) <i>dont fonds propres</i> <i>dont coûts indirects</i>	13 080,54 €
	Coûts indirects	5 134,78 €		7 945,76 €
				5 134,78 €
TOTAL	65 402,67 €	TOTAL	65 402,67 €	

Délibération

- ◆ Considérant l'AAP FEDER-Massif des Alpes « Encourager la résilience des territoires et la protection des populations face aux risques naturels » ;
- ◆ Considérant la mesure I.2.3 de la charte du Parc visant à « Préserver et valoriser le patrimoine écologique et culturel forestier » et son objectif de « Protéger la forêt contre les risques d'incendies et conforter les fonctions de protection des forêts patrimoniales » ;
- ◆ Considérant la mesure II.4.5 de la charte du Parc visant à « Promouvoir une économie de l'éducation et de la formation à l'environnement et au développement durable » et son objectif de « Structurer l'offre d'actions et de formations, afin de favoriser la prise en compte, par la population, des enjeux en matière de développement durable, de préservation des patrimoines naturels et culturels et culture du risque naturel » ;



- ◆ Considérant l'article 7 des statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Décide** de répondre à l'appel à projets FEDER-Massif des Alpes « Encourager la résilience des territoires et la protection des populations face aux risques naturels »
- **Valide** le budget prévisionnel et le plan de financement présentés
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

